

FICHE FORMATION

Formation d'étalement

Application réglementation (décret du 08/01/65, décret du 01/09/04, CNAM R408)

Public concerné :

Toute personne, expérimentée ou débutante, âgée de plus de 18 ans, amenée à effectuer le montage et/ou le démontage de tour d'étalement

Prérequis : *Aucune connaissance particulière nécessaire,*

Les stagiaires doivent être aptes médicalement et être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Personne en situation de handicap : Toute personne ayant un handicap de quelque nature que ce soit, fera l'objet d'un entretien préalable afin de savoir s'il est possible de mettre en place un ou des aménagements pour qu'il puisse suivre la formation.

Durée de la formation : 1 jour, soit 7 heures.

Nombre minimal et maximal de stagiaires pour la session considérée : 1 minimum, 8 maximum.

Tarif - lieu de stage - délais d'accès :

- Tarif Inter-entreprises : xxx € / personne
- Tarif Intra entreprise : nous consulter
- Lieu en Inter-entreprises : Saint Jean
- Dates : voir planning de nos stages Inter
- Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

Profil de l'intervenant : Formateur salarié de NJ Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Objectifs de la formation : à l'issue de la formation, le stagiaire doit:

- Savoir mettre en œuvre les règles de sécurité de montage et démontage d'une tour d'étalement dans les différentes applications de chantier
 - Dans le respect de la législation et de la sécurité
 - Suivant une notice de montage

Méthodologie pédagogique :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films,
- Support de cours, sous forme de livrets ou de mémentos,
- Formation pratique avec mise en situation réelle de montage et démontage d'une tour d'étalement
- Utilisation des équipements de protection individuels et collectifs nécessaires.

FICHE FORMATION

Formation d'étaielement

Application réglementation (décret du 08/01/65, décret du 01/09/04, CNAM R408)

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- Contrôle continu en cours de formation sous forme de questions/réponses, d'analyses de situations, d'exercices,
- Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire à choix multiples : le stagiaire doit obtenir un minimum de 70% de bonnes réponses,
- Contrôle des connaissances pratiques par mise en situations: le stagiaire doit obtenir 70% de la note globale maximum,

Fiche d'évaluation remplie par chaque stagiaire en fin de formation.

Formalisation du résultat de la formation :

- Remise d'une attestation de formation à chacun des participants à l'issue de la formation.

Contenu pédagogique :

L'analyse des risques spécifiques au montage et démontage d'un étaielement

- Les statistiques concernant les chutes de hauteur,
- Les différents risques liés à son utilisation

Les différents types d'étaielement

- Avantage – Inconvénients - comparaison,
- Terminologie
- Les différents composants

Les règles permettant d'assurer le montage et le démontage d'une tour d'étaielement

- Le balisage, l'implantation, le stockage et le conditionnement
- Les appuis au sol
- Les niveaux de travail et leurs accès
- La rigidité et la stabilité d'un étaielement
 - ❖ Les contreventements (rôle et disposition)
 - ❖ La verticalité et l'horizontalité

Exploitation de la notice du fabricant

La sécurité : comment intégrer sa propre sécurité dans le montage et démontage

- L'ordre chronologique de ce montage
- La protection individuelle contre les chutes de hauteur
- Analyse du contexte particulier de l'étaielement

